

# Votez pour le programme de la **NUPES** au Sénat

Madame, Monsieur,

Nous avons l'honneur de vous présenter notre candidature à l'élection sénatoriale dans notre département des Pyrénées-Atlantiques. Notre liste porte une opposition résolue aux politiques d'Emmanuel Macron et propose une alternative fondée sur le programme partagé de la Nouvelle Union Populaire Écologique et Sociale.

## **Conforter la place et les moyens de la commune**

- Au Sénat, nous œuvrerons à conforter la commune comme échelon de base de la démocratie en France. Nous nous opposerons à sa remise en cause au profit d'institutions éloignées de nos concitoyens comme les métropoles et grandes régions.
- Pour que la commune puisse jouer son rôle, pour un maillage fin et égalitaire de l'ensemble des territoires, il est nécessaire de redresser les dotations et de réaffirmer le principe de libre administration.

## **Indexer la dotation globale de fonctionnement (DGF) sur l'inflation**

- Hausse de l'énergie, dégel du point d'indice, renchérissement des chantiers, prix des denrées... les communes ont vu leurs dépenses augmenter de plus de 12%. Dans le même temps la DGF n'a augmenté que de 320 millions d'euros alors qu'il aurait fallu 4 milliards pour compenser les effets de l'inflation.
- Au Sénat nous nous battons pour indexer la DGF sur l'inflation, comme c'était le cas jusqu'en 2010.

## **Appliquer le tarif réglementé de l'électricité aux collectivités**

- En mai dernier, l'Assemblée nationale a adopté une proposition de loi sur EDF. Dans ce cadre, plusieurs amendements des députés LFI-NUPES mais aussi LR ont été adoptés sur la question du tarif réglementé de vente d'électricité (TRVE). Ainsi, les députés ont voté, contre l'avis du gouvernement, l'extension des tarifs réglementés aux TPE-PME, aux bailleurs sociaux ainsi qu'aux collectivités et EPCI de moins de 50 000 habitants.
- Nous nous engageons à tout faire pour que le Sénat mette rapidement ce texte à son ordre du jour pour l'adopter de façon conforme.

## LA LISTE PYRÉNÉES- ATLANTIQUES UNION POPULAIRE ÉCOLOGIQUE ET SOCIALE



1.

**Sandra PEREIRA-OSTANEL**

Rédactrice territoriale  
Secrétaire générale syndicale  
au conseil départemental 64  
56 ans  
Anglet  
Conseillère municipale



2.

**Jean-François BABY**

Professeur de musique  
59 ans  
Artix



**3. Sandrine BARADAT**

Aide-soignante  
Représentante du personnel  
de l'hôpital de Pau  
51 ans  
Pau



**4. Tom DUBOIS-ROBIN**

Employé d'hôtellerie  
30 ans  
Hendaye



**5. Joëlle LOSSON**

Principale de collège retraitée  
65 ans  
Bornew

## Une gestion publique et décentralisée de l'eau en gestion citoyenne et communale ou intercommunale au plus près de la « source ».

- L'eau est vitale pour l'Humanité. La protéger est donc un enjeu à la fois planétaire et local. Le maire et la commune sont les mieux placés pour être les garants d'une bonne gestion. Pour lutter contre son accaparement par des intérêts privés et veiller aux nécessaires entretiens des réseaux qui permettront d'éviter les gaspillages, nous sommes favorables à sa gestion publique.
- Au Sénat nous proposerons de développer un service public articulé autour de régies publiques locales permettant un bon niveau d'implication des usagers. Dans ce cadre, nous défendrons une tarification progressive et différenciée selon les usages. Nous sommes également partisans de renforcer la liberté des communes à être à nouveau titulaires des compétences eau et assainissement. Nous œuvrerons pour qu'un Haut commissariat à l'eau et à l'assainissement coordonne une politique globale et transversale en appui aux communes.

## Notre programme : celui de la Nouvelle Union Populaire Écologique et Sociale

- En votant pour notre candidature, vous vous prononcerez pour le programme de la NUPES et ses 650 mesures pour le progrès social, la bifurcation écologique par la planification, le partage des richesses, le développement des services publics, la Sixième République.
- Au Sénat nous ferons tout pour abroger la retraite à 64 ans, réforme injuste et injustifiée qui a entraîné un mouvement social parmi les plus puissants de ces 50 dernières années. Le droit à la retraite est un juste retour des choses après une vie de travail. Dans nos villages et nos villes aussi, la retraite est précieuse car c'est souvent l'occasion de s'investir dans les associations ou au conseil municipal.

## Dans les Pyrénées-Atlantiques, nous défendons

- **L'eau, comme bien commun.** Elle n'est pas une marchandise qui doit rester aux mains de sociétés privées qui ne répondent qu'à l'impératif du profit. À l'instar de la santé et de l'éducation, elle est un bien commun à préserver. Nous rendrons effectif le droit à l'eau par la gratuité des mètres cubes indispensables à la vie digne tout en établissant une tarification progressive et différenciée pour pénaliser les mésusages.
- **La sortie du logement de toute spéculation immobilière et foncière.** Cette dernière revient à priver les salariés d'un habitat sur le littoral basque. L'Etat doit donner les moyens aux communes de construire des logements publics à hauteur des besoins des habitants du département.

Notre bulletin  
de vote



SÉNATORIALES - PYRÉNÉES-ATLANTIQUES  
- 24 SEPTEMBRE 2023

Votez pour le programme de la  
**NUPES**  
au Sénat

 **LA FRANCE  
INSOUMISE**  
MEMBRE DE LA NUPES

LA LISTE PYRÉNÉES-ATLANTIQUES  
UNION POPULAIRE ÉCOLOGIQUE ET SOCIALE

- **Sandra PEREIRA-OSTANEL**  
Rédactrice territoriale  
Secrétaire générale syndicale au conseil départemental 64  
58 ans  
Anglet  
Conseillère municipale
- **Jean-François BABY**  
Professeur de musique  
59 ans  
Arthez
- Sandrine BARADAT**  
Aide soignante  
Représentante du personnel de l'hôpital  
de Pau  
51 ans  
Pau
- Tom DUBOIS-ROBIN**  
Employé d'hôtellerie  
30 ans  
Hendaye
- Joëlle LOSSON**  
Principale de collège retraitée  
65 ans  
Bonnat